

9. Randonnée – Projet de valorisation et d'aménagement des itinéraires de randonnées inscrits au schéma de la randonnée Inter Caux Vexin – Demande de Subvention.

**Délibération B 2022-09-26-045**

**Rapport**

Rapporteur	M. AGUADO
Nombre de conseillers en exercice	25
Nombre de conseillers présents	19
Nombre de pouvoirs	3
Nombre de votants	22

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Anthony AGUADO, Vice-Président en charge de la Randonnée. Ce dernier souligne que la CCICV a validé un schéma intercommunal de la randonnée qui fait l'objet d'un soutien financier important de près de 100 000 € dans le cadre des fonds européens LEADER.

Le Département, gestionnaire du PDESI, développe une politique sportive et de renforcement de la randonnée. Ainsi, compte-tenu de l'adéquation des objectifs de la CCICV avec ceux du Département en matière de randonnée, il est proposé de demander son soutien pour amplifier l'action de la Communauté et réaliser au mieux son schéma de développement de la randonnée.

Compte-tenu du cadre de financement du Département et des modalités de l'appui du programme européen LEADER, il est proposé de faire une demande de soutien pour la conception de la signalétique des itinéraires de randonnée du Schéma destinés à devenir de niveau 2 au PDESI.

Compte-tenu des résultats des appels d'offres et consultations, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses :	
Conception de la signalétique (itinéraire de niveau 2 – 60 % du HT)	22 000 € HT
TOTAL	22 000 € HT

Recettes :	
LEADER	3 300 €
Département (60 % du HT)	13 200 €
Autofinancement CCICV (25 %)	5 500 €
TOTAL	22 000 €

## Délibération

Après en avoir débattu, le Bureau communautaire décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Président :

- à demander la subvention auprès du Département concernant l'aménagement des itinéraires de niveau 2 inscrits au Schéma Intercommunal de la Randonnée ;
- à signer toutes conventions en lien avec cette demande.

Nombre de votants	22
Votes pour	22
Votes contre	0
Abstention	0

Pour ampliation conforme,  
Le Président de la Communauté,



Eric HERBET



Le secrétaire de séance



Jean-Pierre CARPENTIER